

 **En cas d'urgence le service affaires scolaires doit pouvoir joindre les parents de l'enfant. Aussi comme pour l'école, pensez à nous informer le plus rapidement possible de tout changement de numéro de téléphone.**

Autres personnes à contacter en cas d'urgence / pouvant récupérer l'enfant				
NOM Prénom	Adresse	Téléphone	Lien avec l'enfant préciser si grand- mère/grand- père/tante/ami(e) ou voisin(e)	Autorisé à récupérer l'enfant (*)
				<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
				<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
				<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

(*) Lorsque la case OUI est cochée, vous autorisez la personne à récupérer l'enfant soit à l'école soit à la descente du car.

Je soussigné(e) _____

- Autorise la Ville à prendre en charge toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant : traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale.

Cocher la case en cas de refus

- Autorise la Ville à photographier, filmer l'enfant et à utiliser ces documents uniquement dans un but d'information (journal de la commune, expositions, site internet de la commune).

Cocher la case en cas de refus

EN RETOURNANT CE DOCUMENT DÛMENT COMPLÉTÉ, JE RECONNAIS :

-Avoir pris connaissance et accepté les modalités de fonctionnement des services périscolaires lesquelles ne pourront donner lieu à aucune contestation possible.

-Avoir effectué mon choix en concertation avec l'autre détenteur de l'autorité parentale de mon enfant (l'autre parent, le cas échéant)


J'ai pris connaissance de tous les éléments présentés dans ce formulaire et j'accepte que la Ville de Canteleu traite mes données personnelles conformément aux objectifs du service auquel je souscris.


FAIT A _____ LE _____

SIGNATURE :

Les informations de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé destiné à l'inscription des enfants sur les temps périscolaires. Les destinataires des données sont : le service affaires scolaires.
Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour vous permettre de bénéficier du service auquel vous souscrivez. Pendant cette période nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. La Ville de Canteleu s'engage à ne pas vendre ou céder à un tiers les données issues de ce formulaire. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant les affaires scolaires au bureau E au 02.32.83.40.09.

DOSSIER D'INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE 2020/2021 AUX SERVICES :

 - GARDERIE DU MATIN
- RESTAURATION SCOLAIRE
- GARDERIE DU SOIR (pour les maternelles)
- ÉTUDES SURVEILLÉES (pour les primaires)
- RAMASSAGE SCOLAIRE (écoles Zola/Village/Flaubert élémentaire/Pierre Curie)

 Si le dossier d'inscription n'est pas retourné dans les délais impartis, l'enfant sera automatiquement inscrit par la Ville comme étant EXTERNE (ne fréquentant jamais les services). En ce cas, une tarification spécifique s'applique.

NOM DE L'ENFANT : _____

PRÉNOM DE L'ENFANT : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

EN SEPTEMBRE L'ENFANT SERA SCOLARISÉ À L'ÉCOLE : _____

EN CLASSE DE _____

DOSSIER À RETOURNER OBLIGATOIREMENT AU PLUS TARD LE 26 JUIN

Jusqu'au 26 juin dossier à déposer :

- En mairie auprès du guichet E (boîte aux lettres à votre disposition devant le bureau)
- Ou dans la boîte aux lettres beige de l'école (dédiée au périscolaire)

Après le 26 juin :

- Des modifications dans les choix effectués sont possibles jusqu'au lundi 17 août 2020
- Dossier à déposer uniquement en mairie auprès du guichet E (boîte aux lettres à votre disposition devant le bureau)

RESPONSABLES LÉGAUX

En cas de séparation ou de divorce, merci d'entourer la personne qui a la garde de l'enfant et de fournir le jugement de garde de l'enfant le cas échéant.

Nom du parent 1 (père/mère) : Prénom :

Domicile : Commune :

Tél. (domicile) : Portable : Travail :

Adresse e-mail :

Profession : Employeur :

Situation familiale :
 Marié(e) Célibataire Vie maritale PACS
 Divorcé(e) Séparé(e) Veuf/veuve

Nom du parent 2 (père/mère) : Prénom :

Domicile : Commune :

Tél. (domicile) : Portable : Travail :




Adresse e-mail :

Profession : Employeur :

Situation familiale :
 Marié(e) Célibataire Vie maritale PACS
 Divorcé(e) Séparé(e) Veuf/veuve

**INSCRIPTION DE MON ENFANT AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES
SUIVANTS (1 dossier par enfant) :**

**AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES SELON LE(S) MODE(S) DE
FRÉQUENTATION CI-DESSOUS**

SERVICES PÉRISCOLAIRES	 JAMAIS (enfant externe) <i>choix à l'année</i>	 TOUS LES JOURS (fréquentation quotidienne) <i>choix à l'année</i>	 AUX DATES SELECTIONNEES (fréquentation occasionnelle) <i>choix à effectuer à chaque période de vacances à vacances</i>
	GARDERIE DU MATIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RESTAURATION SCOLAIRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GARDERIE DU SOIR (maternelle)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ETUDES SURVEILLEES (primaire / élémentaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RAMASSAGE SCOLAIRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/>

LE CAS ÉCHÉANT, PRÉCISER SI VOTRE ENFANT :

FAIT L'OBJET D'UN PAI (Projet d'Accueil Individualisé/ à élaborer en concertation avec le directeur de l'école) et en préciser la nature (allergies, asthme, médicament) :

NB : si l'enfant dispose d'un panier repas une tarification particulière s'applique pour la prise en charge de l'enfant : elle correspond à 60 % du tarif de restauration scolaire selon votre quotient familial

FAIT L'OBJET D'UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE (sur le temps scolaire et/ou périscolaire et en préciser la nature : handicap/rdv CMPP/PAP...)

FAIT L'OBJET D'UN REGIME ALIMENTAIRE SANS PORC

EST AUTORISE A RENTRER SEUL (uniquement pour les enfants du CP au CM2)

Le midi OUI NON

Le soir OUI NON

A la descente du car OUI NON

Si l'enfant n'est pas autorisé à rentrer seul à la descente du car, il peut être pris en charge soit par l'un des parents, soit par l'une des personnes mentionnées page 4 (renseignements à indiquer obligatoirement).

⚠ CALENDRIER A REMPLIR UNIQUEMENT SI VOTRE ENFANT FRÉQUENTE OCCASIONNELLEMENT (PAS TOUS LES JOURS) UN OU PLUSIEURS SERVICES PÉRISCOLAIRES

- Choisissez les jours de fréquentation dans le calendrier ci-dessous en cochant les cases correspondantes.

⚠ Toute réservation effectuée dans le calendrier d'inscription donne lieu à facturation

- Pour qu'une déduction soit prise en compte, il convient de présenter un justificatif.
- Toute fréquentation non-mentionnée dans le calendrier donne lieu à une tarification avec surcoût (doublé ou tarif maximum) Cf : règlement intérieur des temps périscolaires.

CALENDRIER D'INSCRIPTION											
DATES	Transport matin	Garderie matin	Restauration scolaire	Transport soir	Garderie du soir ou Étude surveillée	DATES	Transport matin	Garderie matin	Restauration scolaire	Transport soir	Garderie du soir ou Étude surveillée
jeu. 3 sept. 20						mar. 29 sept. 20					
ven. 4 sept. 20						jeu. 1 oct. 20					
lun. 7 sept. 20						ven. 2 oct. 20					
mar. 8 sept. 20						lun. 5 oct. 20					
jeu. 10 sept. 20						mar. 6 oct. 20					
ven. 11 sept. 20						jeu. 8 oct. 20					
lun. 14 sept. 20						ven. 9 oct. 20					
mar. 15 sept. 20						lun. 12 oct. 20					
jeu. 17 sept. 20						mar. 13 oct. 20					
ven. 18 sept. 20						jeu. 15 oct. 20					
lun. 21 sept. 20						ven. 16 oct. 20					
mar. 22 sept. 20						VACANCES SCOLAIRES					
jeu. 24 sept. 20											
ven. 25 sept. 20											

Les menus des restaurants scolaires sont disponibles sur le site de la Ville (www.ville-canteleu.fr/rubrique accès direct/menus des restaurants scolaires).

Contact Accueil Affaires scolaires – guichet E en Mairie – 02.32.83.40.09 – education@ville-canteleu.fr